

Reflux gastro-œsophagien chez l'enfant de moins d'un an un recours encore trop fréquent aux IPP

La HAS a fait le point sur **l'état des pratiques** en menant une étude sur le recours aux inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) dans la prise en charge du reflux gastro-œsophagien (RGO) chez l'enfant de moins d'un an.

Une utilisation des inhibiteurs de la pompe à protons

encore trop fréquente...

Entre 2022 et 2024*

9 % des enfants exposés

aux IPP avant l'âge de 12 mois

1 enfant sur 2

a moins de 3 mois

75 %

des primo-prescriptions réalisées en libéral



avec une baisse encourageante des prescriptions à poursuivre

En 2019

21,5 délivrances par mois en moyenne pour 1000 enfants

En 2024

19,3

Améliorer la prise en charge des régurgitations simples : IPP à limiter au RGO pathologique

Points clés de la recommandation 2024

- **Les régurgitations simples sont très fréquentes avant l'âge d'un an** (jusqu'à 70 % des nourrissons de 4 mois) et ne présentent pas, dans la majorité des cas, de caractère de gravité.
- **La réassurance parentale et des mesures diététiques et posturales** sont généralement suffisantes pour leur prise en charge.
- **Ne pas recourir à un IPP** pour traiter des signes isolés de reflux de type régurgitations, pleurs ou irritabilité rapportés chez un enfant dont le développement est par ailleurs normal.
- **Avant l'âge d'un an, le recours à un IPP relève d'une prescription hors AMM.** Il est réservé au traitement d'une œsophagite par reflux ou d'un RGO pathologique documentés.

Pour en savoir plus



Les données de cette infographie sont issues d'une étude observationnelle sur le système national des données de santé (SNDS) menée par la HAS sur les enfants de moins d'un an traités par IPP. Les données ne distinguent pas les situations de RGO physiologique et pathologique.

* Ces résultats descriptifs sont cohérents avec une étude portant sur la période antérieure 2010-2021 : « Utilisation des IPP chez les enfants âgés de moins d'un an », EPI-PHARE (ANSM/CNAM), mai 2025.